

Publication du rapport d'activité de cybermalveillance.gouv.fr

Publié le 5 avril 2023

Ce rapport annuel récapitule les différentes actions menées par le dispositif, dresse un bilan chiffré des demandes d'assistance et analyse les principales tendances de la cybermenace observée sur l'année 2022.

5 ans après sa création, le groupement d'intérêt public poursuit sa progression avec la création de nouveaux services et une fréquentation en hausse.

Une nécessité pour répondre à une menace polymorphe et montant en puissance. Ce sont ainsi pas moins de 51 menaces qui ont été identifiées et traitées par le groupement. Parmi celles-ci, [l'hameçonnage](#) demeure la plus dangereuse avec près de deux millions de recherches d'assistance et de consultation d'articles à ce sujet. [Le piratage de compte](#) et [les rançongiciels](#) constituent également des menaces de première ordre.

De manière plus précise, les particuliers représentent la majorité des recherches d'assistance (92 %), avec des recherches qui se sont majoritairement portées sur l'hameçonnage (38 %), en très forte hausse par rapport à 2022 (de 13 à 27 %) mais aussi sur [la violation de données](#) (16 %) et le piratage de compte (14 %).

Du côté des professionnels, le hameçonnage fait également figure de menace principale, talonné par les attaques à l'encontre des sites internet ([dénî de service](#), [défiguration](#), vol de données...).

Enfin, le groupement d'intérêt public a également élargi son offre de services et de contenus à destination du public, avec notamment les initiatives suivantes :

- L'élaboration d'[un module d'assistance en ligne](#), également présent sur [le site internet](#) et [l'extranet](#) du Medef
- [Un guide à destination des familles](#) pour répondre à ces risques spécifiques
- [Des contenus pratiques](#) adaptés à chaque besoin